

# ATTESTATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER

## Demande d'abattage d'arbres patrimoniaux (Rte-138)



Adresse du site	Nombre d'arbres
<i>Ex. : no., rue, municipalité (province) code postal</i>	

Les arbres patrimoniaux sont considérés comme étant toutes les espèces de pin, de chêne, d'érable, de hêtre, d'orme et de peuplier dont le diamètre est supérieur à 45 centimètres, mesurés sur son écorce à 1,3 mètre au-dessus du niveau du sol.

Les articles 2.3 et 2.5 mentionnent l'obligation d'acquiescer un certificat d'autorisation d'abattage d'arbres patrimoniaux avant d'entreprendre les travaux de coupe des arbres patrimoniaux. La demande de ce certificat d'autorisation doit être accompagnée d'une attestation d'un ingénieur forestier à l'effet que l'abattage de l'arbre est conforme au règlement, pour les travaux visés à l'article 3.8.

L'article 3.8 du règlement relatif à l'abattage d'arbres de la MRC des Chenaux précise que l'abattage des arbres patrimoniaux situés dans l'emprise ou à moins de 30 mètres de l'emprise du Chemin du Roy (route 138) est strictement interdit. Toutefois l'abattage de ces arbres peut être autorisé dans les cas suivants :

- l'arbre est mort ou sévèrement atteint d'une maladie ;
- l'arbre est dans un état tel qu'il risque de causer des dommages à la propriété ;
- l'arbre doit être abattu pour permettre la réalisation de travaux publics.

Dans ces cas, la demande de certificat doit être accompagnée d'une attestation de l'ingénieur forestier\* spécifiant pour chaque arbre : la description de l'arbre et sa photo, la description de la problématique, les autres scénarios possibles pour préserver l'arbre et l'avis de l'ingénieur forestier justifiant le besoin ou non l'abattage de l'arbre patrimonial.

ARBRE	Photo
Description de l'arbre <i>Ex. : Espèce, diamètre à hauteur à poitrine, emplacement sur le terrain, etc.</i>	<i>Mettre en pièce jointe.</i>
Description de la problématique	
Scénarios envisagés pour préserver l'arbre	
Avis de l'ingénieur forestier justifiant ou non le besoin d'abattre l'arbre patrimonial	

### Attestation de l'ingénieur forestier

Je, \_\_\_\_\_, soussigné(e), atteste que pour les raisons et contraintes précédentes, il est pertinent de recommander les travaux indiqués dans l'avis de l'ingénieur forestier ci-haut mentionné.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

\*Remplir un formulaire pour chacun des arbres supplémentaires.

Retourner le formulaire par courriel à [environnement@mrcdeschenaux.ca](mailto:environnement@mrcdeschenaux.ca)